



Marjolaine Perreault
Attachée de presse

Le magazine *L'actualité* a publié, pour une cinquième année consécutive, le palmarès des écoles secondaires préparé par le conservateur Institut économique de Montréal (IEDM), et ce, même si les critiques fusent de toutes parts chaque fois qu'il paraît. Des organisations liées à l'enseignement public, de nombreux chercheurs et professeurs d'université ainsi que des éditorialistes ont dénoncé le manque de rigueur d'un tel palmarès. Une semaine avant sa parution, le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, a ajouté sa voix à ce tollé de protestations en affirmant que « les palmarès des écoles du Québec, du type publié annuellement par *L'actualité*, sont incomplets et injustes¹ ». Pourtant, rien ne laisse présager que *L'actualité* abandonnera la partie.

La CSQ et ses fédérations de l'éducation connaissent bien la chanson. Chaque année, nous dénonçons vertement cette opération, car ce palmarès vient miner le moral des troupes, démotive les jeunes, creuse les écarts entre les écoles publiques et privées et ne contribue en aucune façon à l'amélioration du système éducatif québécois.

Pour ajouter à la dénonciation habituelle sur la place publique, le Réseau d'action professionnelle de la CSQ a organisé une vaste opération « carte postale » intitulée *Mon école publique n'est pas un numéro*. Durant toute la période de mise en vente du magazine, plus de 200 000 cartes postales pourraient être transmises à Carole Beaulieu, éditrice en chef de *L'actualité*, en guise de protestation. « Nous trouvons malheureux que, pour des raisons strictement finan-

cières, le magazine ne remette pas en question ses choix éditoriaux. Nous comprenons mal que *L'actualité* poursuive sa relation d'affaires avec l'IEDM, alors que de nombreux intervenants du monde de l'éducation déplorent ce numéro annuel qui n'aide en rien les parents à faire un choix éclairé et qui fournit une information fautive », de préciser le président de la CSQ, Réjean Parent. Les membres sont également invités à envoyer une carte postale virtuelle disponible sur le site de la CSQ [www.csq.qc.net] à l'Institut économique de Montréal (IEDM) et à *L'actualité*.

Mon école publique est incomparable

Ayant connu un vif succès l'an passé, la Centrale récidive cette année avec la campagne de promotion *Mon école publique est incomparable*. Plus de 18 000 affiches seront transmises dans les écoles primaires et secondaires, les centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes. Cette action est entreprise parce que nous sommes fiers de l'école publique et de ce qu'elle est devenue, à savoir une éducation plus démocratique, ouverte, orientée vers l'accessibilité de toutes et de tous à des services éducatifs de qualité. Cette campagne se poursuit parce que les acquis demeurent fragiles, mais aussi pour contrer la concurrence déloyale dont l'école publique fait l'objet de la part des écoles privées, qui mènent à grands frais tout un tapage publicitaire pour promouvoir leurs institutions. Les écoles publiques s'afficheront donc pour être bien visibles lors de la remise des bulletins, vers la fin de novembre.

¹ *Presse canadienne*, 22 octobre 2004.

L'A.R.E.Q. : une mission qui NOUS engage

Mariette Gélinas
Présidente A.R.E.Q.

« Une mission qui NOUS engage », tel est le thème du Congrès de l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec, qui se tiendra du 24 au 26 mai 2005, à Gatineau, en Outaouais.

L'A.R.E.Q., toujours en évolution, a aujourd'hui tout près de 45 000 membres et sa croissance devrait perdurer encore une dizaine d'années. Lors du Congrès spécial de 2004, la décision a été prise de tenir des congrès aux trois ans à compter de 2005, et par délégation sectorielle (l'A.R.E.Q. compte 10 régions et 93 secteurs).

Lors de ce Congrès, il sera débattu du nom de l'Association, de son rôle social et politique pour défendre les droits des personnes retraitées et aînées, de son positionnement par rapport à l'État et à sa capacité à influencer les décideurs. Bien sûr, les personnes déléguées auront à décider des grandes orientations qui guideront les actions de l'Association de 2005 à 2008.

L'A.R.E.Q. souhaite la bienvenue à vous, membres de la CSQ, qui accédez à votre retraite cette année. Le dossier de la pleine indexation du revenu à la retraite est un dossier prioritaire à l'A.R.E.Q. Dans le cadre de la présente négociation, sa position est la même que la CSQ : l'indice des prix à la consommation (IPC) – 3 %, minimum 50 % de l'IPC, pour les années 1982 à 1999.